

COMMENT PARTICIPER?

JEUNES

Les jeunes peuvent s'inscrire sur le portail du corps européen de solidarité et rechercher des offres.

Un groupe de jeunes ou une organisation les représentant peut solliciter un financement pour un projet de solidarité selon le calendrier des dates de dépôt des dossiers établi chaque année. Aucun label de qualité n'est demandé pour les projets de solidarité.

ORGANISATIONS

Pour participer aux projets de volontariat, aux stages et aux activités professionnelles du corps européen de solidarité, les organisations doivent obtenir un **label de qualité**. Ce label garantit le respect des principes et des objectifs du corps européen de solidarité. Les organisations doivent en faire la demande à leur agence nationale ou à leur centre de ressources SALTO régional dans le cas d'un pays partenaire. Les demandes de label de qualité peuvent être introduites à n'importe quel moment.

Tout organisme public ou privé d'un État membre de l'Union européenne titulaire d'un label de qualité peut effectuer **des demandes de financement** dans des délais fixés pour des activités de volontariat, des stages ou des emplois. L'organisation candidate doit présenter ces demandes à son agence nationale par le biais de formulaires en ligne. Les organisations des pays partenaires de l'Union européenne qui détiennent un label de qualité peuvent participer à des activités de volontariat en tant que partenaires.

Dans des cas spécifiques, les demandes de label de qualité et de financement doivent être adressées à l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

- > Pour **participer à titre individuel**, inscrivez-vous sur le portail du corps européen de solidarité:
europa.eu/solidarity-corps
- > Pour consulter le **Guide du corps européen de solidarité**, solliciter un **financement** ou trouver les **coordonnées** de votre agence nationale ou centre de ressources SALTO, consultez le site: ec.europa.eu/youth/solidarity-corps



Suivez-nous sur la page [Facebook European Youth](https://www.facebook.com/EuropeanYouth)



[#EUSolidarityCorps](https://twitter.com/EUSolidarityCorps)

© Union européenne, 2018

Crédits photo © Union européenne, sauf couverture (1re image) @ Shutterstock

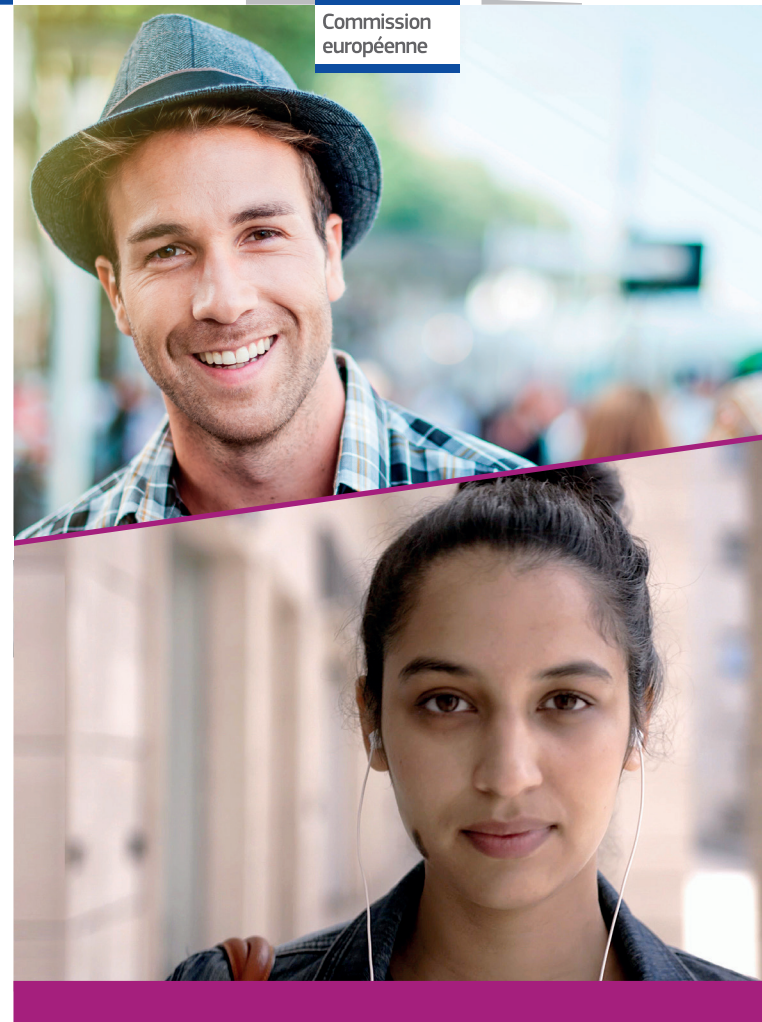
La réutilisation est autorisée à condition que la source soit citée.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est réglementée par la décision 2011/833/UE (JO L 330, 14.12.2011, p. 39).

PRINT ISBN 978-92-79-91130-9 doi:10.2766/099711 NC-01-18-812-FR-C
PDF ISBN 978-92-79-91111-8 doi:10.2766/260489 NC-01-18-812-FR-N



Office des publications



**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**

PRÉSENTATION

QU'EST-CE QUE C'EST?

Le **corps européen de solidarité** encourage la solidarité dans la société européenne en proposant aux jeunes et aux organisations des activités accessibles et de grande qualité. C'est l'occasion pour les jeunes de contribuer aux efforts mis en œuvre en Europe pour faire face à des situations complexes.

Doté d'un budget de 375,6 millions d'euros pour la période 2018-2020, ce programme aide les participants à exercer **une activité de volontariat, un stage ou un emploi** ou à mener leur propre **projet de solidarité**.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL?

Les personnes intéressées âgées de 17 à 30 ans peuvent s'inscrire sur le portail du corps européen de solidarité. Si elles ont plus de 18 ans, elles peuvent être invitées à participer à des actions de solidarité par des organisations qui ont accès à la base de données. Ces organisations publient également des offres sur le portail auxquelles les jeunes peuvent répondre directement.



QUELLES OPPORTUNITÉS POUR VOUS?

ACTIVITÉS DE VOLONTARIAT

Le **volontariat individuel** offre aux jeunes l'occasion d'aider une organisation et de prendre part à ses activités quotidiennes pendant une période de 2 à 12 mois. Ils peuvent se porter volontaires à l'étranger ou dans leur pays de résidence et participer à des projets couvrant un large éventail de sujets tels que l'inclusion sociale, l'environnement ou la culture.

Les **équipes de volontaires** sont des groupes de 10 à 40 jeunes issus d'au moins deux pays différents qui réalisent des missions ensemble pendant une période allant de 2 semaines à 2 mois.

Les frais d'hébergement et de nourriture sont couverts. Les participants reçoivent aussi une petite indemnité pour couvrir leurs dépenses personnelles.

STAGES ET EMPLOIS

Les **stages** offrent une expérience professionnelle à plein temps d'une durée de 2 à 6 mois. Ils sont rémunérés par l'organisation.

Pendant cette période, les stagiaires développent leurs compétences personnelles, éducatives, sociales, civiques et professionnelles. Un stage peut être effectué dans le pays de résidence du participant ou à l'étranger.

Les **emplois** sont des postes à plein temps d'une durée de 3 à 12 mois. Ils sont rémunérés par l'employeur. Les participants apprennent et se forment sur le terrain. Le poste peut se trouver dans le pays de résidence du participant ou à l'étranger.

Les participants à une **activité de volontariat**, à un **stage** ou à un **emploi** bénéficient d'un soutien linguistique, d'une formation et d'un accompagnement en ligne. Leurs frais de voyage aller-retour jusqu'au lieu du projet sont couverts.

PROJETS DE SOLIDARITÉ

Les **projets de solidarité** sont des initiatives lancées et menées sur une période de 2 à 12 mois par des groupes d'au moins cinq jeunes décidés à introduire un changement positif dans leur propre communauté (dans leur pays de résidence). Les jeunes qui veulent former un groupe pour mener un projet de solidarité doivent s'inscrire sur le portail du corps européen de solidarité.

QUI PEUT PARTICIPER?

ACTIVITÉS DE VOLONTARIAT

Ouvertes aux jeunes (âgés de 18 à 30 ans) et aux organisations des pays participants ou partenaires suivants:

- > États membres de l'Union européenne
- > Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine
- > Liechtenstein, Islande et Norvège
- > Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie
- > Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Ukraine
- > Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
- > Fédération de Russie

STAGES ET EMPLOIS

Ouverts aux jeunes (âgés de 18 à 30 ans) et aux organisations des États membres de l'Union européenne.

PROJETS DE SOLIDARITÉ

Ouverts aux jeunes (âgés de 18 à 30 ans) résidant dans un pays participant. Pour plus d'informations sur les pays participants ou partenaires éligibles et sur les critères d'éligibilité, veuillez consulter le Guide du corps européen de solidarité.

